

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Avril à septembre 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2006 transmise à la Préfecture le 7 juillet 2006

1) ADMINISTRATION GENERALE

1. Réorganisation des bureaux de vote

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide l'adoption de la nouvelle carte électorale de Lingolsheim

2. Présidence et suppléance des bureaux de vote

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu la modification de la carte électorale

- fixe les présidences et suppléances des bureaux de vote selon le tableau ci-dessous

Bureau de vote	N°	Présidents	Suppléants
Gymnase des Prés	1	Monsieur HISSLER	Mademoiselle GONTRAM
Ecole des Tulipes	2	Madame KIPPER	Madame FUCHS
Ecole des Primevères	3	Monsieur HABERSTICH	Monsieur BAEHR
Gymnase de l'Avenir	4	Monsieur WOLFF	Madame GRAEF/ECKERT
Gymnase de l'Avenir	5	Monsieur KOCHER	Monsieur VERNAY
Ecole des Hirondelles	6	Monsieur KAUPF	Monsieur WERLE
Collège Maxime Alexandre	7	Monsieur SPRENG	Madame SARKISSIAN
Collège Maxime Alexandre	8	Monsieur EHRESMANN	Monsieur TUTIN
Collège Galilée	9	Monsieur HETZEL	Monsieur GABAGLIO
Ecole des Mésanges	10	Monsieur CHAUMIEN	Monsieur FISCHER
Mairie	11	Madame HASSELMANN	Madame OUANOUI

3. Affaires funéraires

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide la création d'une nouvelle catégorie : caverne
- supprime le type de concession : tombe à urne
- adopte les nouveaux tarifs en matière funéraire
- adopte la modification du règlement du cimetière

.../..

		Ancien tarif	Nouveau tarif
Tombes adultes	15 ans	235 €	235 €
	30 ans	470 €	470 €
Tombes enfants	15 ans	150 €	150 €
	30 ans	300 €	300 €
Rosiers du souvenir	10 ans	80 €	80 €
	20 ans	159 €	159 €
Cavurne	15 ans	./.	620 €
	30 ans	./.	1 240 €
Colombarium	15 ans	546 €	546 €
	30 ans	1 092 €	1 092 €

2) AFFAIRES FINANCIERES

1. Admissions en non valeur

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu les deux propositions d'admissions en non valeur présentées par la trésorerie de Lingolsheim
 - o décide l'admission en non valeur des sommes irrécouvrables pour un montant total de 68,58 € correspondant à deux dossiers, l'un de 51,90 et l'autre de 16,68 €.

2. Principe de cession des bâtiments à la MAPA

Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 abstentions

- Considérant que la Résidence du Parc, établissement public souhaite obtenir la maîtrise de ses locaux.
- Considérant que la Ville n'a pas vocation à poursuivre l'entretien de cet investissement très lourd pour les finances municipales
- Considérant que l'établissement a versé un loyer annuel de 182 633,88 € depuis le 1^{er} mai 1990
 - o décide la cession avec effet au 1^{er} janvier 2007 des bâtiments pour un montant de 1 350 000 € représentant la valeur du solde des emprunts contractés pour la réalisation de cet établissement par la Ville.

3. Subvention pour travaux de mise aux normes à la MAPA

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu la demande de la Résidence du Parc qui doit mettre en conformité la cuisine de l'établissement
 - o décide l'attribution d'une subvention de 8 450 € correspondant à 30 % de la dépense.

4. Subventions sociales

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu les dossiers présentés

.../..

- décide l'attribution des subventions sociales suivantes :
- | | |
|--|-------|
| Caritas pour le vestiaire social 8 rue des Hirondelles : | 300 € |
| Association des Paralysés de France : | 250 € |
| JAMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) : | 250 € |

5. Subvention de démarrage pour l'Association d'Animation de la Cité des Hirondelles (A.A.C.H.)

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu la création de l'Association d'Animation de la Cité des Hirondelles
- Considérant les premières animations réalisées
- Considérant l'intérêt de soutenir une association d'habitants sur ce quartier
- Vu le budget prévisionnel
- Vu l'avis favorable du groupe de travail cohésion sociale réuni le 21 juin 2006
 - décide l'attribution d'une subvention de 600 €.

6. Subventions dans le cadre des dispositifs politique de la ville

Dispositif contrat ville

Dispositif VVV (Ville-Vie-Vacances)

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu les dossiers présentés dans le cadre des dispositifs de la politique de la Ville (contrat ville et VVV)
- Vu l'avis favorable du groupe cohésion sociale réuni le 21 juin 2006
 - décide l'attribution des subventions suivantes :
 - Imag'in Production 1 500 €
 - Albatros 1 000 €

7. Subvention à l'école des Mésanges

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide l'attribution d'une subvention de 550 € à l'école maternelle des mésanges.

8. Subvention pour travaux pour la paroisse protestante

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Vu la demande de subvention de la paroisse protestante
 - décide de donner un accord de principe pour la prise en charge des travaux à hauteur de 22 % soit 23 000 €
 - décide de prévoir l'inscription de ce crédit en deux fois

9. Subvention aux associations pour les déplacements

Le conseil municipal à l'unanimité :

- attribue les participations aux frais de déplacement des associations suivantes :
.../..

- CCSSL section basket	700 €
- CCSSL section tennis de table	280 €
- Club de natation	1 960 €
- Compagnons d'arc	840 €
- Football club Lingolsheim	2 380 €
- Handball club Lingolsheim	2 380 €
- I.B.A.L.	2 100 €
- Tennis club	1 400 €

10. Centre de gestion – non prise en charge par la ville de frais de gestion d'un dossier

Le conseil municipal à l'unanimité :

- après avoir entendu l'exposé des faits
- considérant les missions du Centre de Gestion
 - o décide de refuser le versement de frais de gestion
 - o en conséquence rejette le protocole transactionnel proposé par le Centre de Gestion.

11. Auto-école DIDIER – prolongation contrat de location

Le conseil municipal à l'unanimité :

- o décide la prolongation de la convention signée avec l'Auto Ecole Didier à compter du 8 juillet 2006 pour une nouvelle durée de 2 ans soit jusqu'au 7 juillet 2008. La convention du 8 juillet 1997 complétée par l'avenant n° 1 du 12 avril 2001 est applicable dans les mêmes termes.

12. Acquisition de parts supplémentaires de la société Nouvelle Cité

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu la proposition de cession des 10 parts de la société Nouvelle Cité détenues par la famille LITT
- Vu l'accord de la société Nouvelle Cité donné lors de l'assemblée générale du 28 avril 2003
- Vu l'intérêt de la ville de maintenir la société Nouvelle Cité comme outil de réalisation de logements et de structures à caractère social
 - o décide de se porter acquéreur des 10 parts mises en cession par la famille LITT à la valeur nominale de 350,70 €
 - o décide pour cette acquisition la décision modificative suivante :
 - - dépenses article 271- Titres immobilisés : 5 000 €
 - - recettes article 1341 – D.G.E. : 5 000 €

3) INTERCOMMUNALITE

1. Hébergement d'urgence : transfert de compétence.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- o approuve
- 1) l'extension de la compétence logement social de la CUS aux actions suivantes, avec effet au 1^{er} janvier 2007 :

.../..

- Participation, par tous moyens juridiques et financiers appropriés au plan départemental d'hébergement d'urgence mis en place par l'Etat à l'intention des personnes sans abri. Cette participation inclut :
 - la gestion, pour le compte de l'Etat de la veille sociale 115, la recherche et l'orientation des personnes sans abri vers les structures d'accueil ou le parc hôtelier privé,
 - la réalisation et la gestion de structures pérennes d'hébergement d'urgence et temporaire (dans le cadre du Plan d'Hébergement Temporaire) ainsi que le soutien aux initiatives d'autres partenaires publics ou privés dans ce domaine,
 - la prise en charge de nuitées dans le parc hôtelier, lorsqu'une autre solution ne peut être mise en œuvre,
 - Développement des dispositifs de logement intermédiaire
- 2) l'avis de la CLET proposant de modifier les attributions de compensation des communes concernées conformément aux montants ci-dessous, au bénéfice de la CUS, à compter du 1er janvier 2007 : Lingolsheim 1 488 €

2. Cession de terrains à incorporer rue du Maréchal Foch

Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve ces transactions

3. Régularisation foncière - rue Tiergaertel

Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve cette proposition de transfert de propriété
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

4) URBANISME ET TECHNIQUE

1. Lancement de la concertation pour la VLIO

Concertation au titre de l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme

Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve les modalités d'organisation de la concertation publique proposées par le Département

2. Maison de l'Enfance – Pénalités de retard

Le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte de réduire les pénalités de retard applicables aux forfaits proposés

5) PERSONNEL

1. Mise en œuvre des entretiens de progression

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Suite à la présentation faite lors de la réunion du personnel le 8 juin 2006
- Vu l'avis favorable du CTP réuni le 26 juin 2006
 - décide la mise en œuvre des entretiens de progression.

.../...

2. Démarche qualité « LINGO 17000 »

Le conseil municipal à l'unanimité :

- entérine le lancement de la démarche qualité.

3. Créations, suppressions et transformation de postes

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu les possibilités d'avancement de grade pour certains agents
- Vu l'avis favorable du CTP réuni le 26 juin 2006
 - décide la création des postes suivants :

Création au 1^{er} juillet 2006 :

- **un emploi de rédacteur**

Afin de permettre la nomination d'un agent inscrit sur la liste d'aptitude du grade après examen professionnel

Création au 1^{er} septembre 2006

- **un emploi d'agent technique en chef**

Pour permettre la nomination d'un agent technique principal dont la valeur professionnelle le justifie. La Commission Administrative Paritaire a émis un avis favorable à l'inscription sur le tableau d'avancement de l'agent qui remplit les conditions d'ancienneté. Les conditions de quotas sont également remplies.

- **un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2^{ème} classe (ATSEM)**

Une ATSEM de 1^{ère} classe fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2006.

Afin de pouvoir recruter pour son remplacement dès la prochaine rentrée scolaire, il est proposé de créer un emploi d'ATSEM 2^{ème} classe.

- décide la suppression des emplois laissés vacants après ces nominations
- un emploi d'adjoint administratif
- un emploi d'agent technique principal
- un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1^{ère} classe

6) DIVERS

1. Modification du règlement des cantines et garderies scolaires

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- adopte la modification du règlement des cantines et garderies.

2. Mise en place du paiement par carte bancaire pour les régies périscolaires, petite enfance et écoles d'arts.

Le Conseil municipal prend acte

3. Convention avec la commune d'Entzheim pour la petite enfance

Le Conseil municipal prend acte.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2006
transmise à la Préfecture le 29 septembre 2006

I / AFFAIRES FINANCIERES

1) Diverses subventions

a. Projets présentés par l'Albatros

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu les dossiers présentés
- Vu l'avis favorable du groupe cohésion sociale réuni le 20 septembre 2006
 - attribue au centre socio culturel Albatros une subvention de **1 650 €** pour les 2 projets FLAQ et VVV.

b. Projet présenté par l'association des Amis des Jardins Familiaux

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu la demande présentée par l'association
- Considérant l'intérêt de l'action proposée
 - attribue à l'association des Amis des Jardins Familiaux une subvention de 450 € pour le projet en direction des écoles.

c. Subvention de fonctionnement 2006

Le conseil municipal à l'unanimité

- Au vu des éléments transmis tardivement
 - attribue les participations suivantes :

○ USEP école des Prés	forfait	200,00 €
○ C.P. A. Amitié		
Section Boxe		4 680,00 €
Section Judo		7 480,00 €
Section Tennis de Table		1 040,00 €

d. Subvention au boxing club pour le gala de boxe.

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu la demande du boxing club pour l'organisation du gala de boxe France/Cuba
 - décide d'attribuer une subvention de 2 000 € au boxing club.

e. Subvention projet d'école élémentaire des Hirondelles

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide de verser une subvention dans la limite de 1300 € à l'école élémentaire des Hirondelles pour des sorties pédagogiques et culturelles sur présentation des justificatifs de présences des élèves.

2) Antenne SFR, rue de la Gare aux Marchandises – Convention

Le conseil municipal par 25 voix pour et 5 abstentions

- approuve le projet de bail joint en annexe
- autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce bail

II/ URBANISME ET TRAVAUX

1) Modification n° 3 du POS

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve le rapport du commissaire enquêteur

2) Déclassement de parcelles avant cession

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve le déclassement et la désaffectation de ces parcelles avant la cession
- autorise monsieur le Maire
 - à signer tous documents relatifs au déclassement et à la désaffectation de ces parcelles
 - à signer le permis de démolir des bâtiments existants sur ce terrain

3) Travaux au stade

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide la réalisation de travaux au stade pour la pratique de l'athlétisme pour un coût estimé à 61 100 € et pour augmenter la capacité de stockage pour un coût de 80 000 €.
- charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions auprès des financeurs potentiels

4) Travaux à l'école des Mésanges

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide la réalisation des travaux de mise aux normes à l'école des Mésanges pour la cantine scolaire.
- charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions auprès des financeurs potentiels

III/ INTERCOMMUNALITE

1) Dénomination des arrêts du tram

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide du nom des stations du tram comme suit :
 - « Alouettes » sur la rue d'Ostwald
 - « Lingolsheim - Tiergaertel » pour le terminus sur la rue des Hirondelles

2) Programme 2007 - voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve les opérations de la Direction des Projets sur l'Espace Public concernant l'exécution des projets de voirie et équipements (signalisation statique et dynamique), d'eau, d'assainissement sur l'espace public pour l'année 2007

3) Acquisition d'un terrain à incorporer dans la rue des Fleurs

Le conseil municipal à l'unanimité

- donne son avis favorable pour l'incorporation dans le domaine public communautaire de la parcelle cadastrée section 5 n° 336/105 de 0,16 are.

4) Acquisition d'un terrain à incorporer dans la rue des Sculpteurs et rue de Molsheim

Le conseil municipal à l'unanimité

- autorise l'incorporation dans le domaine public communautaire des parcelles citées ci-dessus :
 - Section 18 n° 362/42 de 8.75 ares
 - Section 18 n° 328/42 de 0.83 ares
 - Section 11 n° 4 de 16.32 ares
 - section 18 n° 329/42 d'environ 2 ares

5) Acquisition d'un ensemble immobilier situé 2 rue des Alouettes à Lingolsheim tombant intégralement dans l'emprise du projet tramway

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve le projet de délibération de la Communauté Urbaine prévoyant :

1) l'acquisition amiable de l'ensemble immobilier, situé au 2 rue des Alouettes à Lingolsheim et cadastré :

Commune de Lingolsheim

lieudits In den Setzstengeln et rue d'Ostwald n° 49

Section 16 n° 169 de 6,67 ares, pré ;

Section 16 n° 168 de 6,69 ares, pré ;

Section 16 n° 167 de 33,37 ares, pré, sol, maison ;

Section 16 n° 166 de 13,36 ares, pré ;

Section 16 n° 792/153 de 10,27 ares, pré ;

Section 16 n° 793/153 de 2,46 ares, pré ;

Section 16 n° 682/153 de 1,31 are, terre ;

Section 16 n° 683/153 de 14,56 ares, terre ;

Soit une superficie totale de 88,69 ares (quatre vingt huit ares et soixante neuf centiares) au prix de 1 525 061 € (indemnité de remploi à hauteur de 139 551 € comprise) se décomposant comme suit ::

- valeur des terrains : 798 210 €
- valeur de la maison d'habitation : 228 000 €
- valeur du hangar : 60 000 €
- valeur des serres et tunnel : 299 300 €

IV/ PERSONNEL

1) Créations, suppressions et transformation de postes

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu l'avis du CTP réuni le 25 septembre 2006

- décide
 - la création au 1^{er} octobre 2006 d'un emploi de coordinateur pédagogique de l'école de musique selon les conditions définies ci-dessus
 - la transformation au 1^{er} octobre
 - d'un emploi d'auxiliaire de puériculture en emploi d'éducateur de jeunes enfants
 - d'un emploi d'auxiliaire de puériculture-chef en emploi d'éducateur de jeunes enfants

2) Attribution de logements

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide d'attribuer le logement de fonction du gymnase des Vosges et celui de l'école maternelle des Hirondelles à du personnel municipal avec un abattement de 50 % sur le loyer en raison des contraintes d'ouverture et de fermeture des locaux. Les charges liées à l'utilisation des logements restent dues.

V/ DIVERS

2) Tarif école de musique – chant chorale adultes

Le conseil municipal par 29 voix pour et 1 abstention

- décide de fixer le tarif trimestriel pour le cours de chant chorale adultes de 1 h 30 à 64,80 €
- considérant la participation de la ville pour les habitants et contribuables de Lingolsheim le tarif est de 55,05 €.

ARRETES MUNICIPAUX

10/04/06 (visa 11/4/06)

travaux de réparation du pont rail avenue Schuman,

circulation interdite dans le sens rue du Maréchal Foch vers la rue d'Eckbolsheim, entre la bibliothèque et la rue des Sports du 24 au 28/4/06 de 8 h 30 à 16 h

5/4/06 (visa 13/4/06)

braderie des commerçants, rue du Maréchal Foch, du rond point Foch jusqu'à l'église Saint Jean Baptiste

stationnement et circulation interdits le 10 juin 2006 de 6 h à 22 h

13/4/06 (visa 21/4/06)

travaux d'extension du réseau gaz, rue des Merles, rue des Pinsons, rue des Mésanges

circulation en sens unique alterné à partir du 18/4 pour une durée de trois semaines

13/4/06 (visa 21/4/06)

voie à vitesse limitée à 30 km/h à l'approche de ralentisseurs de vitesse du plateau surélevé dans le carrefour formé par les rues Tiergaertel, Groettel et Peupliers

13/04/06 (visa 21/4/06)

travaux de rénovation réseau gaz, rue du Château

circulation à sens unique alternée du 29 mai au 16 juin 2006

13/04/06 (visa 21/4/06)

travaux d'extension du réseau gaz, rue des Merles – rue des Pinsons – rue des Mésanges

circulation en sens unique alterné à partir du 18 avril pour 3 semaines

13/04/06 (visa 21/4/06)

voies à vitesse limitée à 30 km/h à l'approche de ralentisseurs de vitesse

carrefour rue Tiergertel/Groettel/Peupliers

13/04/06 (visa 2/5/06)

travaux de rénovation réseau gaz, rue du Maréchal Foch, entre le 60 et le 104 et 87 et 91

circulation par demi chaussée du 26/04 pour une période de cinq semaines

21/04/06 (visa 28/4/06)

travaux d'extension du réseau gaz, 15 rue Tiergertel

circulation en sens unique alterné le 27 et 28 avril

27/04/06 (visa 5/5/06)

renouvellement de conduite d'eau potable rue de l'Eglise

rue barrée du 15 mai au 2 juin 2006

2/5/06 (visa 5/5/06)

autorisation de voirie 5 rue des Juifs

pose d'un échafaudage pour ravalement de façade du 2 au 22/5/06

4/5/06 (visa 5/5/06)

travaux d'aménagement du trottoir 1 rue de Holtzheim

circulation en sens unique alterné du 9 au 20/05/06

4/5/06 (visa 16/5/06)

réfection de certains tampons et regards sur la rue du Maréchal Foch

rétrécissement ponctuel au fur et à mesure de l'avancement des travaux du 8 mai au 2 juin 06

5/5/06 (visa 16/05/06)

autorisation de voirie 26 rue du Maréchal Foch

pose d'un échafaudage pour réfection de toiture du 9 au 20/5/06

11/05/06 (visa 16/05/06)

travaux de tubage gaz rue des Peupliers – rue des Tilleuls – rue du Gazon

circulation se fera en sens unique alterné du 15 mai pour une durée de 8 semaines

12/5/06 (visa 27/5/06)

autorisation de voirie 11 rue de Graffenstaden

pose d'un échafaudage pour ravalement de façade du 12 mai au 12 juin 06

15/5/06 (visa 30/5/06)

Passage du Tour de France rue du Maréchal Foch et rue de Holtzheim

circulation interdite le 2 juillet entre 10 h 30 et 14 h. Stationnement interdit et qualifié de gênant

23/5/06 (visa 30/5/06)

travaux de tubage du réseau gaz rue des Tilleuls

stationnement interdit dans les parties matérialisées à partir du 5/6 pendant 1 semaine

1/6/06 (visa 9/6/06)

travaux de rénovation gaz rue Laegert – rue des Fraises- rue des Jardins

stationnement interdit dans les parties matérialisées à partir du 1/6 pendant 6 semaines

12/6/06 (visa 20/6/06)

travaux de rehaussement de divers regards d'assainissement en prévision du passage du tour de France rue du Maréchal Foch

circulation sens unique alterné à l'entrée est et la rue du Château à partir du 12/6 pour 8 jours

28/6/06 (visa 30/6/06)

autorisation de voirie 1 rue des Juifs

mise en place d'un camion le 3/7/06

29/6/06 (visa 30/6/06)

Festivités de l'été au club house de pêche

Circulation et stationnement interdits du 8 au 14/7/06 de 16 h à 3 h

06/07/06 (visa 07/07/06)

travaux de restructuration du réseau gaz

circulation sens unique alterné, rue du Landsberg, rue de la Liberté du 10 au 13/07 et du 17 au 21/7

07/07/06 (visa 11/07/06)

travaux d'eau dans le cadre de réaménagement des rues Tiergaertel et Peupliers

tronçon entre la rue des Prés et la rue des Hironnelles barré à la circulation du 24/07 jusqu'à mi septembre

07/07/06 (visa 11/07/06)

travaux de pose de branchement neuf

circulation à sens unique alterné rue des Peupliers, entre l'immeuble 4 et 6 du 24/7 au 28/7

07/07/06 (visa 11/07/06)

ouverture des commerces les 10, 17 et 24 décembre 2006

13/07/06 (visa 18/07/06)

travaux de pose de réseau d'éclairage public rue Tiergertel, rue des Peupliers

circulation à sens unique alterné, entre la rue des Prés et la rue des Hirondelles du 17 juillet pendant la durée du chantier

18/07/06 (visa 21/07/06)

occupation de voirie

pose d'une benne 2 rue du Gazon, du 18 au 21/08/06

18/7/06 (visa 21/07/06)

occupation de voirie

pose d'un échafaudage 131 rue du Maréchal Foch du 14/08 au 8/09/06

18/07/06 (visa 21/07/06)

travaux de réseau gaz, rue Laegert

circulation sens unique, sens rue des Jardins vers la rue du Maréchal Foch les 19, 20 et 21/07

17/07/06 (visa 28/07/06)

occupation de voirie

pose d'un échafaudage 104 rue du Maréchal Foch du 26/07 au 25/08

20/07/06 (visa 28/7/06)

course cycliste « tour d'alsace » rue du Maréchal Foch – rue des Juifs – rue de Graffenstaden

circulation interdite le 28 juillet de 13 h 15 à 13 h 30

18/07/06 (visa 28/07/06)

travaux sur réseau gaz, rue du Maréchal Foch

entre les numéros 102 et 106, circulation en sens unique du 7/8 au 11/8 entre 8 h et 17 h

26/07/06 (visa 28/07/06)

travaux sur réseau gaz, rue du Maréchal Foch

déplacement d'un arrêt de bus du numéro 104 au 92 de la rue, du 31/07 pendant la durée du chantier

27/07/06 (visa 4/8/06)

travaux d'assainissement rue des Iris

circulation sens unique alterné au droit des numéros 5 et 6 de la rue du 31/07 jusqu'au 18/08

2/8/06 (visa 4/08/06)

travaux de rabotage et de pose d'enrobé rue de Touraine

circulation sens unique alterné les 10 et 11/08 pour le rabotage et le 17/08 pour la pose de l'enrobé

2/8/06 (visa 4/8/06)

travaux de rabotage et de pose d'enrobé rues des Iris et Espérance

circulation sens unique alterné les 10 et 11/08 pour le rabotage et le 17/08 pour la pose de l'enrobé

28/06/06 (visa 11/08/06)

autorisation d'ouverture d'un établissement public – gymnase de l'Avenir

9/8/06 (visa 11/08/06)

occupation de voirie angle rue du Château, rue des Juifs

pose d'un échafaudage du 9/8 au 30/09

10/8/06 (visa 28/8/06)

travaux de gaz, rue Laegert, angle rue du Maréchal Foch

circulation interdite le 4 au 8/9 de 8 h à 17 h

11/8/06 (visa 28/8/06)

pose de réseau d'éclairage public, rue du Château, entre la rue du Souvenir et la mairie

circulation sens unique alterné à partir du 21/8 pendant la durée du chantier

30/8/06 (visa 5/9/06)

pose de réseau d'éclairage public, rue du Château, entre le n° 11 et 25

circulation interdite le 5/9/06

7/9/06 (visa 12/9/06)

travaux de pose de réseau d'éclairage public, rue du Château entre la rue du Souvenir et la mairie

circulation en sens unique alterné par demi chaussée à partir du 11/09 jusqu'à la durée du chantier.

8/9/06 (visa 12/9/06)

stationnement limité dans le temps rue des Dames et parking de la Mairie

Durée 1.30 h en continue du lundi au samedi de 9 h 00 à 19 h 00

21/9/06

travaux de construction du prolongement des lignes B, C, D du tramway

stationnement interdit dans l'emprise du chantier

27/9/06

travaux de pose réseaux pour l'éclairage public rue du Château

circulation sens unique alterné par demi chaussée, du 28 septembre au 13 octobre 2006

28/9/06

voies à vitesse limitée à 30 km/h à l'approche des ralentisseurs de vitesse rue des Sports

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
AVRIL à SEPTEMBRE 2006**

est disponible au service communication